

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la Loi N°2002 – 17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU la loi N° 87 – 018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N°2009 – 260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Compte Rendu Intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 23 avril au 04 Juin 2010.

DECRETE

Article 1^{er} : sont promus à titre Normal et Militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang à compter de la date de leur réception dans le nouveau Grade, les Officiers Supérieurs des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

Au Grade d'Officier

1. Forces Terrestres

- Colonel HOUNGBEDJI Ogbédohoun (Ancien Chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin par Décret N°2002-168 du 12 avril 2002)
- Colonel DJOHOUN Kocou André Cyriaque (Ancien Chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin par Décret N°2002-168 du 12 avril 2002)
- Colonel LOKOTO YAROU BOMBORY Charles (Ancien Chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin par Décret N°2000-387 du 14 août 2000)
- Colonel TINHOUETO Darius Emmanuel (Ancien Chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin par Décret N°2002-168 du 12 avril 2002)
- Colonel SOGNONVI René Ancien Chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin par Décret N°2000-387 du 14 août 2000)

Article 2 : sont nommés à titre Normal et Militaire au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang à compter de la date de leur réception dans l'Ordre, les personnels militaires des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

1. Cabinet Militaire de la Présidence de la République

- Lieutenant ALASSANE Oudou
- Adjudant Chef ACCLOMBESSI TEGBESSOU Coffi Boniface
- Adjudant Chef BIO TOKO N'Douro
- Adjudant Chef EHOUMI Alfred
- Adjudant Chef EBAH KOIAOVI Cyriaque
- Adjudant Chef GBOKPANNOU Gaston
- Adjudant Chef KPAKPO Edouard Denis
- Adjudant Chef MOUMOUNI Auguste
- Adjudant Chef NASSARA YOROUBA Sikandouro
- Adjudant Chef NONFON Codjo Antoine
- Adjudant Chef OSSENI Salifou
- Adjudant Chef SOGBOSSI Yaovi

- Adjudant Chef ZONOU Koffi Célestin
- Adjudant AHONOUKOUN T. André
- Adjudant AYOUA Dadja
- Adjudant ABOUA Alfred Coovi Armand
- Adjudant GUIVI Sosthène Coassi
- Adjudant HOUNKPATIN Bienvenu-Clotaire
- Adjudant DRAMANI KPEKPASSI Razakou
- Adjudant SOKPIN Corantin
- Adjudant TONY Djibrila
- Adjudant ABOUMON Yacoubou
- Adjudant SALIFOU Abramane
- Maréchal des Logis Chef EGBOOU Gbana Odette
- Maître KPEGOUNOU Ibrahima
- Maréchal des Logis Chef KARIM MAMA Abdoulaye
- Sergent Chef OUSMANE YAMINOU Taminou
- Sergent Chef SAÏZONOU Rachidi
- Sergent Chef ADJANI SIKA Bachirou
- Sergent LAFIA MORA Amadou
- Caporal Chef GOUNOU Yarou Bachirou

2. Forces Terrestres

- Lieutenant Colonel KOHOUNGO EKE Apolinaire
- Adjudant Chef FADONUGBO Gbètongnon Benoît
- Caporal Chef AMADOU Bouraïma
- Caporal Chef AKOUTANON Etienne Cakpo

3. Gendarmerie Nationale

- Major AKONDE DOSSA Vlavonou Rigobert
- Major ODJO PIERRE Paul
- Adjudant Chef AHOUANDJINOUE Blaise
- Adjudant Chef HOUNDONUGBO Louis Comlan
- Adjudant Chef TCHANSI KUMBER DABAR Yari Clémence
- Adjudant Chef TOGNON Comlan Nicolas
- Adjudant KLOUSSA Michel

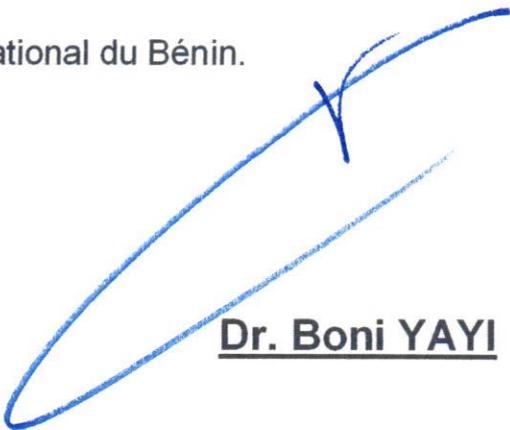
4. Forces Navales

- Major AHOULOUME Comlan Appolinaire
- Major TCHEDE Nestor Kadoké
- Maître VITOGO Bienvenu Cossi

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 juin 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR4 – AN4 – CC2 – CS2 – HCJ2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES30 – GCONB20 – SGG4 – DEPARTEMENTS 12 - DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEP – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 50.